DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR - COMMISSION PERMANENTE

Séance du 3 juillet 2009 — RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT

Numéro 8.8

	Commission Environnement et Agriculture Direction de l'Agriculture, de l'Environnement, et de l'Espace Rural	
OBJET	**INSCRIPTION DE SENTIERS AU PLAN DÉPARTEMENTAL D'ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE (PDIPR)**	
MONTANT DE LA DEPENSE		**Canton(s) :**
IMPUTATION BUDGETAIRE	**Programme** **Article**	

Notre Assemblée a décidé de donner délégation à la commission permanente pour décider, suite aux délibérations des collectivités, l'inscription au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) de chemins ruraux et parcelles communales.

Dans ce cadre, j'ai été sollicité par les collectivités citées dans la liste jointe en annexe pour inscrire au PDIPR des sentiers relevant de leur domaine privé.

Ces collectivités ont, par délibération, émis un avis favorable sur les itinéraires traversant leur territoire, et ont approuvé l'inscription au PDIPR des chemins ruraux et / ou parcelles empruntés par ces circuits. Ces collectivités ont autorisé la circulation non motorisée sur ces chemins, accepté l'édition et la diffusion des itinéraires par le Comité départemental du tourisme, et accepté leur maintenance par la structure à laquelle le Conseil général confie cette mission dans le cadre d'une convention, selon les prescriptions définies dans la charte officielle du balisage.

Ces collectivités se sont notamment engagées à conserver aux sentiers inscrits au PDIPR leur caractère public, ouvert et entretenu, à empêcher l'interruption du cheminement, à ne pas aliéner totalité ou partie des itinéraires concernés ; en cas d'interruption, elles se sont engagées à aviser le Conseil général et à rendre aux itinéraires concernés un tracé équivalent afin de ne pas interrompre le cheminement.

****

En conclusion, je vous demande :

- de prendre acte des délibérations prises par les communes dont la liste est jointe en annexe,
- d'inscrire au PDIPR les chemins ruraux et parcelles énumérées dans ces délibérations.

LE PRÉSIDENT,

Certifié	Visa
Télétransmis à la préfecture Le - 9 JUIL. 2009 Publié le - 7 JUIL. 2009 ou Notifié le	

Albéric de MONTGOLFIER

DEPARTEMENT D'EURE ET LOIR

DECISION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

DOSSIER N° 8.8

Réunion du : vendredi 3 juillet 2009

Objet : INSCRIPTION DE SENTIERS AU PLAN DÉPARTEMENTAL D'ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE (PDIPR)

La Commission Permanente s'est réunie sous la présidence de
Monsieur Albéric de MONTGOLFIER, Président du Conseil Général.

Etaient présents :

Vice-Présidents : MM. LAMIRAULT, ~~CHEVALLIER~~, NICOLAS, LEMARE, ~~SOURISSEAU~~, ~~GUERRINI~~, LEBLOND, JALLOT, MARLEIX

Membres : MM. ~~MALLET~~, GIGON, FRARD, JAULNEAU, FAUVE, DOUSSET

Etaient excusés : MM. CHEVALLIER, SOURISSEAU, GUERRINI, MALLET

Assistaient également à la séance :

Monsieur MURAT, Directeur général des services,
Monsieur VERNA, Directeur de Cabinet
Madame CHAIX, Secrétaire général de l'Assemblée

La Commission Permanente, vu le rapport ci-joint de M. le Président du Conseil Général décide :

- de prendre acte des délibérations prises par les communes dont la liste est jointe en annexe,
- d'inscrire au PDIPR les chemins ruraux et parcelles énumérées dans ces délibérations.

LE PRÉSIDENT,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifié	Visa
Télétransmis à la préfecture Le - 9 JUIL. 2009 Publié le - 7 JUIL. 2009 ou Notifié le	

Mise à jour du Plan départemental
des itinéraires de promenade et de randonnée

Liste des collectivités ayant sollicité l'inscription de chemins ruraux et/ou parcelles au PDIPR

Séance du 3/7/09

Ne pourra être annexé à la délibération n° 38

Le Président,

1. Champhol
2. Chartres
3. Chartres Métropole
4. Communauté de communes des Portes du Perche
5. Le Gué-de-Longroi
6. Marboué
7. Oinville-sous-Auneau
8. Roinville-sous-Auneau
9. Saint-Ange-et-Torçay
10. Saint-Denis-d'Authou
11. Saint-Germain-le-Gaillard
12. Saint-Lubin-de-la-Haye
13. Saint-Piat
14. Senonches
15. Sorel-Moussel
16. Soulaires
17. Tillay-le-Péneux
18. Viabon

Certifié	Visa
Télétransmis à la préfecture Le - 9 JUIL. 2009 Publié le - 7 JUIL. 2009 ou Notifié le	

À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Saint-Piat

Saint-Piat recèle quelques bâtiments qui méritent le détour : la boulangerie, maison du XVIème siècle aux fenêtres sculptées et l'ancienne briqueterie Lambert. L'église, reconstruite et agrandie au XVIème, sur les bases d'une ancienne église, abrite un magnifique sarcophage en marbre blanc qui a contenu le corps du martyr local. Elle possède également un portail du XVIIème siècle en bois finement sculpté, classé Monument Historique, ainsi qu'une charpente remarquable par les sculptures qui ornent les poutres. À l'extrémité de l'une d'elles, au dessus de la chaire, on peut reconnaître le profil de François 1er.

Soulaires

Légèrement à l'écart du circuit, on peut faire une halte intéressante à Soulaires. On peut y remarquer, rue du Colombier, un ancien colombier datant de la Renaissance et transformé en habitation. L'église St-Jacques et St-Philippe, construite en 1504, abrite une statue du XIIIème siècle et la pierre tombale d'Agnès de Soulaires, châtelaine du lieu, décédée en 1288. De larges entailles sur les contreforts de la porte rappellent une pratique curieuse : elles ont été faites par l'habitude qu'avaient les hommes d'affûter leur couteau à la sortie de la messe.

Les boisements de Soulaires-Harleville sont principalement constitués de chênes sur les plateaux mais ils possèdent une plus grande diversité floristique sur les zones plus pentues, de part et d'autre de la vallée sèche de La Jouvence. En effet, sur les coteaux, la couche d'humus est plus faible, voire nulle. Les plantes habituelles des sous-bois poussent difficilement, laissant place à des espèces plus rares comme les Orchidées, à admirer en mai et juin : l'Orchis pourpre, l'Orchis bouc et la Listère ovale. Des buis sauvages poussent également sur ces versants calcaires.

Balisage	**GR®** itinéraires de Grande Randonnée	**GRP®** itinéraires de Grande Randonnée de Pays	**PR** itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.

ACCÈS

Autoroute A 11 « L'Océane », sortie n°2 (Chartres-nord), puis **D 6** jusqu'à Saint-Piat
Ligne SNCF Paris-Montparnasse / Le Mans, gare à Saint-Piat

HÉBERGEMENT/RESTAURATION

Meublés de tourisme et chambres d'hôtes à Saint-Piat et Maintenon
Hôtels à Maintenon
Restaurants à Saint-Piat et Maintenon
Ravitaillement à Maintenon

CHARTE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses détritus
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

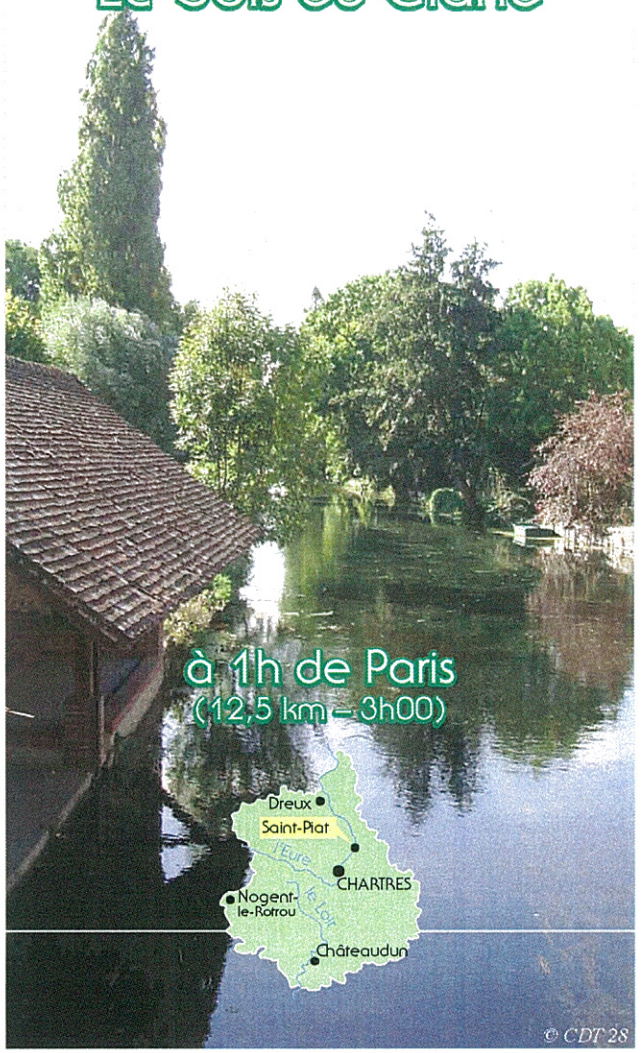
Comité Départemental du Tourisme
02 37 84 01 00
www.tourisme28.com
infos@tourisme28.com

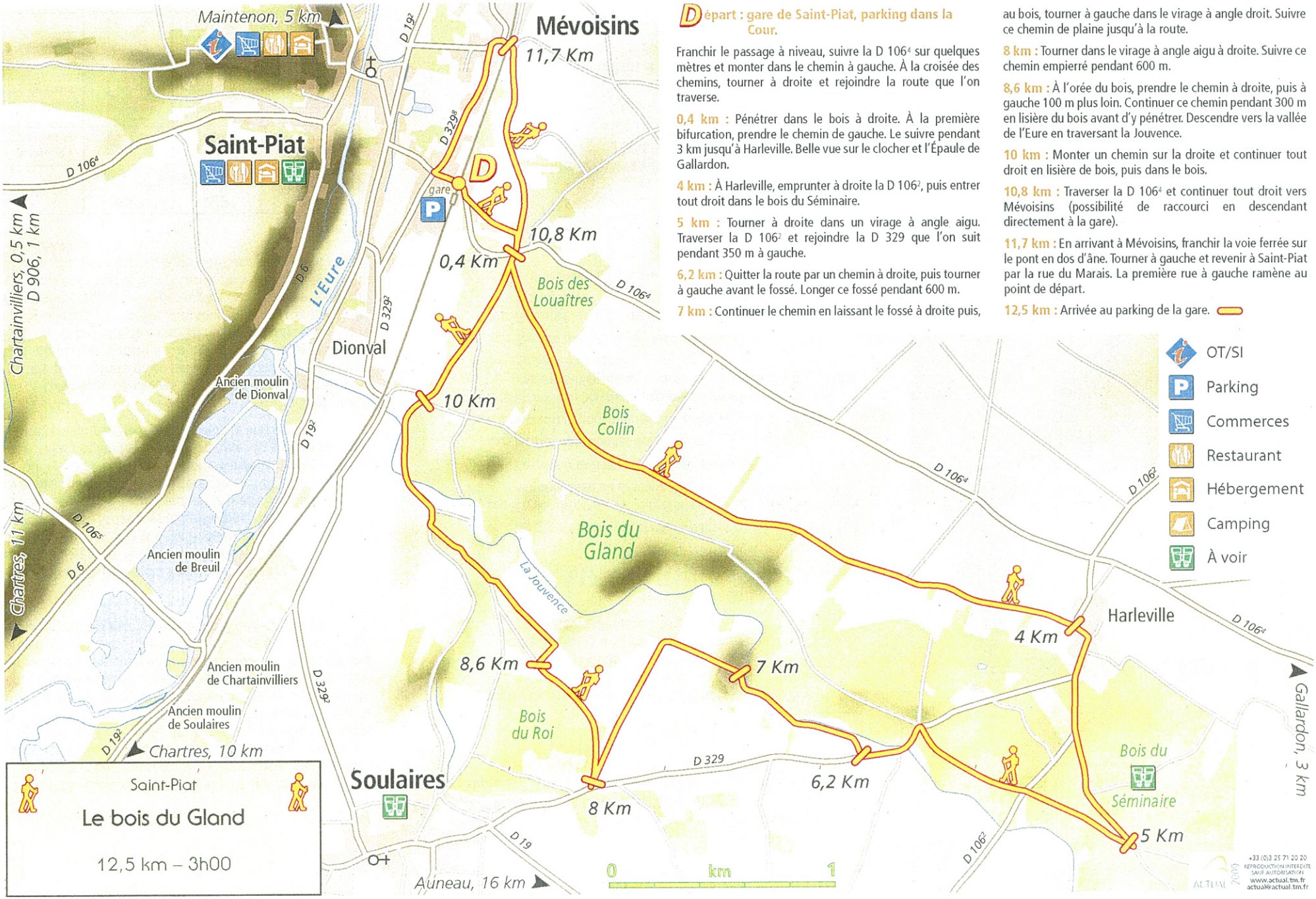
Syndicat d'Initiative
Mairie 28130 Maintenon
02 37 23 05 04
syndicat.initiative.maintenon@wanadoo.fr

SAINT-PIAT
Vallée de l'Eure

Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

Le bois du Gland





Départ : gare de Saint-Piat, parking dans la Cour.

Franchir le passage à niveau, suivre la D 106⁴ sur quelques mètres et monter dans le chemin à gauche. À la croisée des chemins, tourner à droite et rejoindre la route que l'on traverse.

0,4 km : Pénétrer dans le bois à droite. À la première bifurcation, prendre le chemin de gauche. Le suivre pendant 3 km jusqu'à Harleville. Belle vue sur le clocher et l'Épaule de Gallardon.

4 km : À Harleville, emprunter à droite la D 106², puis entrer tout droit dans le bois du Séminaire.

5 km : Tourner à droite dans un virage à angle aigu. Traverser la D 106² et rejoindre la D 329 que l'on suit pendant 350 m à gauche.

6,2 km : Quitter la route par un chemin à droite, puis tourner à gauche avant le fossé. Longer ce fossé pendant 600 m.

7 km : Continuer le chemin en laissant le fossé à droite puis, au bois, tourner à gauche dans le virage à angle droit. Suivre ce chemin de plaine jusqu'à la route.

8 km : Tourner dans le virage à angle aigu à droite. Suivre ce chemin empierré pendant 600 m.

8,6 km : À l'orée du bois, prendre le chemin à droite, puis à gauche 100 m plus loin. Continuer ce chemin pendant 300 m en lisière du bois avant d'y pénétrer. Descendre vers la vallée de l'Eure en traversant la Jouvence.

10 km : Monter un chemin sur la droite et continuer tout droit en lisière de bois, puis dans le bois.

10,8 km : Traverser la D 106⁴ et continuer tout droit vers Mévoisins (possibilité de raccourci en descendant directement à la gare).

11,7 km : En arrivant à Mévoisins, franchir la voie ferrée sur le pont en dos d'âne. Tourner à gauche et revenir à Saint-Piat par la rue du Marais. La première rue à gauche ramène au point de départ.

12,5 km : Arrivée au parking de la gare.

+33 (0)3 25 71 20 20
REPRODUCTION INTERDITE SAUF AUTORISATION
www.actual.tm.fr
actual@actual.tm.fr

À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Saint-Victor-de-Buthon

L'église Saint-Victor et Saint-Gilles

La nef principale de l'église fut bâtie au XIème siècle, le colatéral de cinq travées au XVIème et la sacristie au XIXème. L'église fut restaurée vers 1870. En 1879, une élégante tour en pierre de taille (de style XVème) a remplacé l'ancien clocher. Le moellon domine dans les parties anciennes, la brique apparaît en haut des contreforts, au-dessus du grison. L'église est la seule du département à avoir conservé sa « clouaison » entre le chœur et la nef. Elle était le symbole de la séparation entre les clercs et les laïcs, son usage disparut après le concile de Trente. Le retable de l'autel principal est remarquable ainsi que le tabernacle (1687) ; une Vierge à l'Enfant est classée M.H.

Les moulins à farine sur la Cloche et ses affluents

La Cloche recueille les eaux de ses affluents et se jette dans l'Huisne près de la Caretrie. Le moulin de Quincampoix, sur le ruisseau des Noues, porte un nom fréquemment utilisé pour les moulins à farine. Il signalait l'habitude des meuniers de se rémunérer du travail à façon en retenant le «quint» ou cinquième du poids du produit, ce qui était «quinquer en poids».

Montlandon

Le village aurait appartenu aux seigneurs du Thimerais avant de passer aux mains des comtes du Perche. Le bourg était protégé par de grands étangs, depuis asséchés.

Montireau

Les chevaliers de Montireau étaient les vassaux des seigneurs du Perche-Gouët, ils devaient s'acquitter d'un mois de garde par an au château de Montmirail. Leur donjon était situé derrière la ferme du bourg : il n'en reste que quelques ruines, entourées de fossés. Deux tours marquent l'entrée de l'ancien manoir, rebâti au XVIème siècle par les derniers descendants de la lignée des Montireau, auxquels nous devons aussi la remarquable église paroissiale achevée en 1551.

L'église Saint-Barthélemy, classée, abrite un portail à fronton triangulaire annonçant le style classique. L'abside à trois pans et les chapelles de part et d'autre du chœur s'ornent de baies flamboyantes. Les seigneurs de Montireau, généreux donateurs, sont représentés sur les vitraux en costume de la Renaissance.

Balisage VTT en marron
(Parc naturel régional du Perche)
Départ et arrivée à St-Victor-de-Buthon
Le circuit est balisé dans un seul sens, choisi en fonction de l'intérêt et des difficultés de l'itinéraire.
Le temps de parcours est calculé pour une vitesse de 8 à 10 km/heure.

ACCÈS

D 923 jusqu'à La Hurie, puis **D 5** jusqu'à Saint-Victor-de-Buthon.

HÉBERGEMENT / RESTAURATION

Hôtels à Thiron-Gardais et La Loupe
Chalets loisirs à Thiron-Gardais
Camping à Montireau
Meublés de tourisme et chambres d'hôtes à Saint-Victor-de-Buthon, Frétigny, Montlandon et Montireau

CHARTE DU RANDONNEUR VTT

Ce circuit VTT emprunte des chemins et des sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tous types de randonneurs.
À ce titre, nous vous invitons à suivre les conseils suivants :

- En toute occasion, maîtriser sa vitesse et avertir de son arrivée dans les zones sans visibilité.
- Céder le passage aux autres randonneurs, ralentir à leur approche, les dépasser avec précaution.
- Respecter la nature et la propriété privée.
- Ne pas abandonner vos détritus.
- Éviter de fréquenter les circuits en période de chasse.
- Être prudent aux croisements routiers.
- Refermer les barrières et remettre des fils de clôture après votre passage.
- Ne pas partir en randonnée sans avoir avec soi un nécessaire pour réparer une crevaison, une gourde d'eau, quelques aliments énergétiques et un peu d'argent.
- Il est recommandé de porter un casque.

Informations touristiques

Comité Départemental du Tourisme - 02 37 84 01 00
www.123randonnee.fr
infos@123randonnee.fr

Office de Tourisme - Thiron-Gardais - 02 37 49 49 49
www.perchethironnais.com
si.perchethironnais@wanadoo.fr

Pays Perche - La Loupe - 02 37 29 09 29
paysperche.siap@wanadoo.fr

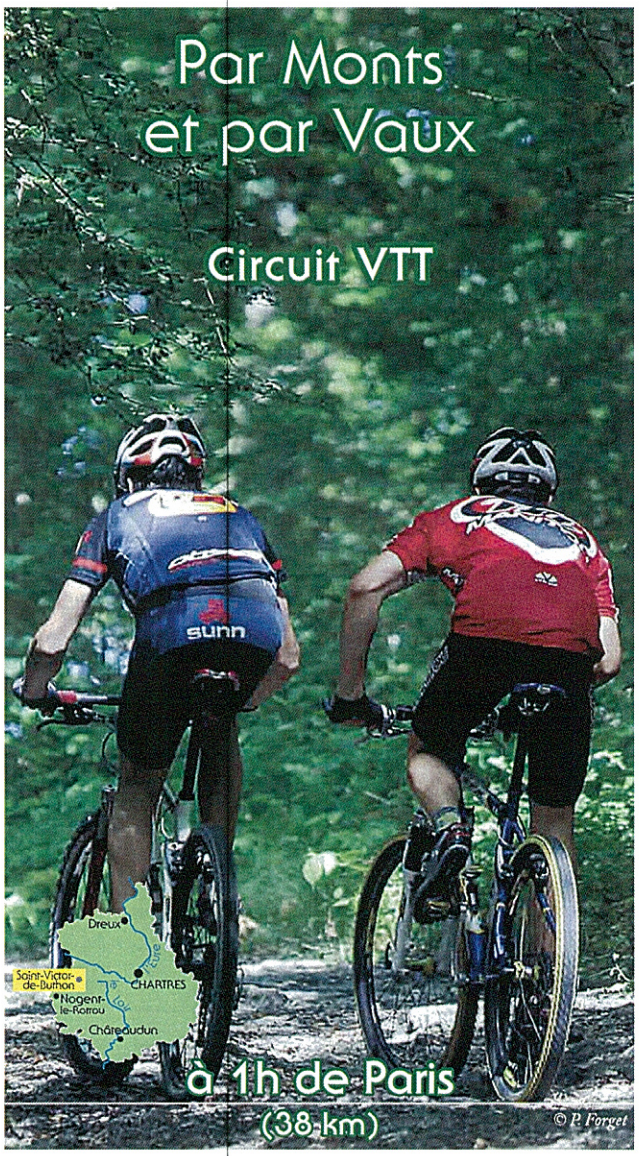
Circuit proposé par l'Union sportive nogentaise, section cyclotourisme / VTT

SAINT-VICTOR-DE-BUTHON
Parc naturel régional du Perche 15

Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

Par Monts et par Vaux

Circuit VTT



à 1h de Paris
(38 km)

© P. Forget

Départ : Aire de détente à Saint-Victor-de-Buthon.

Traverser le village et prendre la D 5 en direction de Frétigny. Tourner à droite vers le silo, puis passer derrière les bâtiments.

2 km : Prendre le premier chemin à gauche vers la Pointe aux Canards. **Attention** après 400 m, un virage à droite précède une **forte descente** avant de remonter.

3 km : Au Mont Rousset, descendre doucement à gauche. Juste après les maisons, tourner à droite pour emprunter un chemin enherbé, puis à gauche et descendre entre la haie et le champ de cultures. **Attention.** Descendre doucement car une vallée profonde est creusée au bas du champ. Longer la vallée, traverser le pont à gauche pour monter le chemin sous les arbres.

4,5 km : Au bout du chemin monter à gauche puis, après 100 m, tourner à droite. Suivre cette petite route pendant 1 km et continuer par le chemin réservé aux riverains.

6 km : À la sortie du chemin, continuer en face, puis tourner à droite. Après 60 m, monter à gauche par le chemin empierré.

8 km : Au bout du bois, tourner à droite par le chemin empierré. En bas de la côte, prendre le chemin à l'oblique à gauche. Après 700 m, descendre à droite.

9 km : **Traverser prudemment la D 923** pour prendre la route en face. Après la ferme d'Houdangeau, descendre par le petit chemin à droite (jonction n°13). Après 90 m, tourner à gauche et suivre ce chemin. Aux maisons des Barres, descendre à droite. À la Cloche, tourner à droite. Traverser le gué, puis monter à droite par le chemin.

12 km : En haut de la côte, tourner à gauche et emprunter la D 103[11] (jonction n°13). Traverser la D 5 et continuer la petite route en face.

13 km : Au Moulin à Papier, continuer tout droit (jonction n°10 et 16).

À Cholet, descendre à gauche, puis tourner à droite dans le chemin bordé d'une haie pendant 1,3 km.

15,5 km : Prendre à gauche la D 351 en direction de Montlandon, puis tourner à gauche pour faire le tour de la butte de Piclos. Poursuivre à droite à l'intersection. Passer le Tartre, puis tourner à gauche (jonction n°10 et 16). Continuer tout droit et traverser le Vieux Landon.

19 km : Prendre le chemin à droite en sous-bois. À la fourche, tourner à gauche jusqu'à Montlandon. Au bout de la rue de la Corne Haute, descendre à droite. Après 200 m, monter à gauche par la Voie de César et, au sommet, de nouveau à gauche pour longer le bois.

22 km : Aux Quatre Vents, descendre à gauche. **Traverser prudemment et longer la D 923.** Juste après le panneau Montlandon, tourner à droite. Au hameau de la Boulaise, continuer par le chemin de terre. Après 500 m, tourner à gauche. Prendre la D 103 à droite, puis traverser le bourg de Montireau.

24,5 km : À l'indication la Haie, tourner à gauche. Traverser le hameau, puis tourner à droite. Après 400 m, descendre à gauche et suivre le chemin pendant 1,2 km.

26,5 km : Au croisement avec la D 143, prendre à droite la D 349[5] en direction de Saint-Eliph puis la D 349 à gauche.

28 km : Continuer sur la D 349 après avoir traverser l'ancienne voie ferrée. Longer l'étang, puis au croisement, tourner à gauche en direction de la Flèche. À la sortie du hameau, poursuivre par le chemin à gauche. À la route, tourner à droite et la suivre. Traverser la D 143, puis à la fourche, tourner à droite vers la Chamandière. Passer entre les maisons et, à la patte d'oie, tourner à gauche.

31,5 km : À la fourche à Heulière, tourner deux fois à gauche pour rejoindre l'Auberdière. Tourner à droite jusqu'au Boulay-Bijault, puis dans le chemin de terre qui descend, puis monte à droite.

33,5 km : À la grange de la Thiésière, tourner à gauche. Passer entre les maisons et poursuivre tout droit par le chemin. Après 300 m, laisser le chemin qui vient de droite pour continuer à gauche. Attention, pendant 1 km, plusieurs barrières peuvent être dressées au travers du chemin. Entrer dans un pré et descendre à droite pour suivre le chemin en contrebas (il traverse un autre pré et longe le ruisseau*). Passer le gué en empruntant le petit pont étroit au-dessus du ruisseau. Au moulin, tourner à droite. Monter en longeant la lisière du bois. Après le bois, tourner à droite, passer sous les arbres. À la route, passer la ferme et continuer jusqu'au croisement. Tourner à gauche pour remonter la petite route de la Bonne Eau. Au Rond-point des Amitiés, tourner à droite, descendre dans le village pour rejoindre l'aire de détente.

38 km : Arrivée.

** Barrière attachée par un fil de fer*

Parking
Restauration
Hébergement
Camping
À voir
Danger
Montée
Descente

La Mésangère, La Germondière, La Maison-Neuve, La Loupe 6 km, L'Épinaise, Le Bois Joly, La Malézière, La Dampierre, L'Écu Neuf, La Houlière, La Flèche 28 Km, Le Clos du Bois, La Picarderie, La Quetterie, La Pointe aux Canards, La Borde 2 Km, D, Dammartin, La Brosse 26,5 Km, La Haie, Les Herbaudières, Le Mont Rousset, 3 Km, Saint-Victor-de-Buthon, La Trogne, La Ferme Neuve, Montireau 24,5 Km, Les Daguenières, Les Sourdinières, Le Bel Aller, La Clairière, Les Haies, La Cour d'Antenaise, L'Hôtel Moreau, L'Espérance Boncour, Le Buisson, Gravard, Les Martinières, La Chamandière, La Sauvagère, Les Justices, 4,5 Km, La Vieillière, Le Vieux Four, 31,5 Km, La Forge, La Vigne, La Hunauderie, La Ferrandière, La Grange, La Heulière, La Lougère, L'Anthésière, La Barre aux Cottereaux, Chartres 33 km, La Boulaise, La Lochonnière, La Pajotière, L'Étang Haut, Le Perrier, 6 Km, La Thiésière, 33,5 Km, L'Auberdière, Butte de la Fosse, Les Longureaux, Les Quatre Vents, 22 Km, Montlandon, Les Terres Douces, Brethouville, Butte de la Croix, Les Forges, Le Boulay Buthon, Les Sablons, Les Chaumes, L'Étang-Bas, La Hurie, Quincampoix, La Masure, La Poissonnerie, Le Boulay Bijault, La Tesserie, Les Cornets, La Thibauderie, La Papotière, La Touche, Le Moulin de la Croix, 13 Km, Les Barres, La Cloche, Les Maisons Rouges, Nogent-le-Rotrou 9 km, 9 Km, 8 Km, Le Moulin à Papier, Vaugouin, Les Maisons Herses, Le Tartre, Le Vieux Landon, 19 Km, Les Usages, Cholet, Morgis, Rigny, 12 Km, La Bâtisse, La Maison Brûlée, Le Plessis, Le Petit Moulin, Pétonville, Beslou, Morinville, Le Moulin Radais, Les Bignons, Forges, Le Moulin de Villebon, 15,5 Km, Butte de Piclos, Houdangeau, La Louvetière, Frétigny, Le Min Canet, Le Mesnil Piot, La Vignardière

0 km 1

Par Monts et par Vaux
Circuit VTT n°15
Saint-Victor-de-Buthon
très difficile 38 km - 4h45

ACTUAL 06/2010 +33 (0)3 25 71 20 20 REPRODUCTION INTERDITE SAUF AUTORISATION www.actual.tm.fr actual@actual.tm.fr

À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Chartres

Halte sur la voie Paris - Tours, Chartres est surtout connue pour la cathédrale Notre-Dame, qui est un lieu de pèlerinage important, encore renforcé à l'heure actuelle par l'engouement pour la route de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Chartres est une étape capitale pour les pèlerins qui viennent du Nord par la route de Paris.

La cathédrale abrite le vitrail de saint Jacques le Majeur (dans la partie haute, décollation de saint Jacques).

Une statue de saint Jacques est visible sur le portail sud de la cathédrale.

Barjouville

Église Saint-Jacques avec un vitrail représentant saint Jacques avec le bourdon (long bâton tenu dans la main droite) et une statue de saint Jacques.

Illiers-Combray

Église Saint-Jacques à Illiers-Combray.

De nombreuses coquilles Saint-Jacques se trouvent sur des monuments religieux ou à l'intérieur des églises d'Eure-et-Loir.

Balisage	**GR®** itinéraires de Grande Randonnée	**GRP®** itinéraires de Grande Randonnée de Pays	**PR** itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

« GR®, GRP®, les signes de balisage correspondants (blanc/rouge et jaune/rouge), PR® et «à pied®» sont des marques déposées par la Fédération française de randonnée pédestre ».

ACCÈS

RN 10 Rambouillet, puis **D 906** Épernon
Ligne SNCF Paris-Montparnasse - Épernon

HÉBERGEMENT/RESTAURATION

Hôtels, meublés et chambres d'hôtes, campings, hébergements de groupe disponibles sur le site www.tourisme28.com

CHARTE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses détritus
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en blanc/rouge.

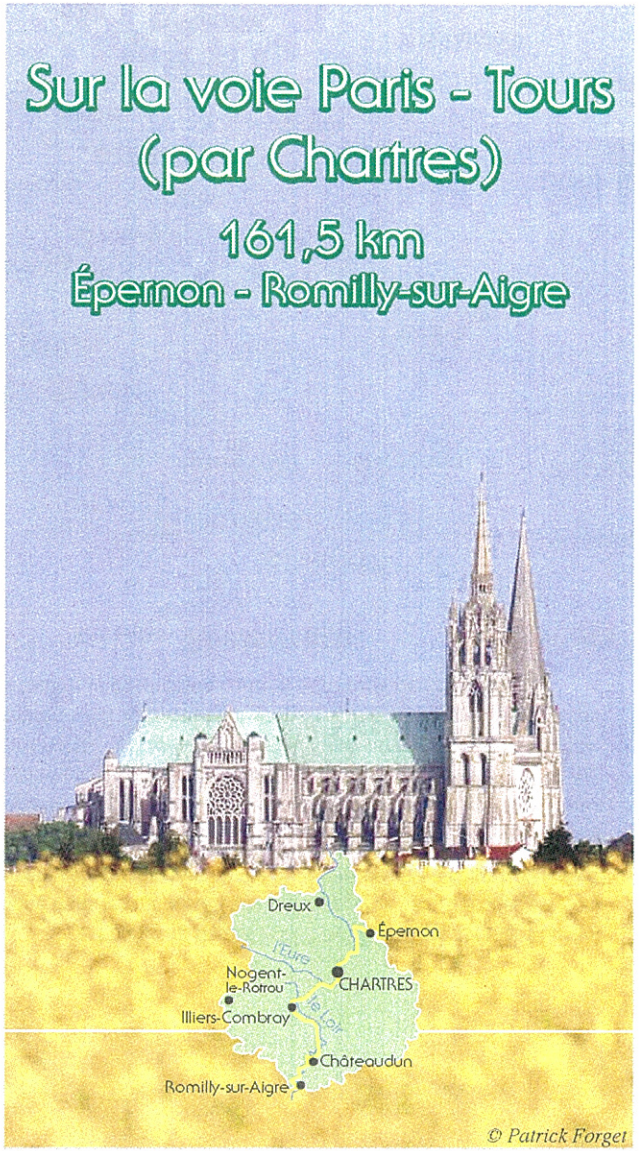
Comité Départemental du Tourisme
02 37 84 01 00
www.123randonnee.fr
infos@123randonnee.fr

Saint-Jacques-de-Compostelle en Eure-et-Loir

Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

Sur la voie Paris - Tours (par Chartres)

161,5 km
Épernon - Romilly-sur-Aigre



LE PÈLERINAGE DE SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE

Le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle est un pèlerinage chrétien, dont le but est de rejoindre la crypte de la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle en Galice (Espagne) dans laquelle se trouve une urne contenant les restes supposés de l'apôtre Jacques le Majeur.

Le pèlerinage est né de la découverte miraculeuse d'un tombeau faite en Galice vers l'an 800. Ce tombeau a été retrouvé par l'ermite *Pelayo* (ou *Pelagius*) qui déclara avoir eu une révélation dans son sommeil. Il aurait été guidé par une étoile dans le ciel, d'où une des étymologies avancées pour Compostelle : *Campus Stellae* ou champ de l'étoile. L'église locale déclara qu'il s'agissait du tombeau de l'apôtre Jacques, frère de Jean l'Évangéliste et premier apôtre martyr de la chrétienté.

Au cours des X^{ème} et XI^{ème} siècles, le culte de Saint-Jacques commença de se répandre pour devenir l'un des plus importants du Moyen-Âge.

Des quatre coins de l'Europe, les pèlerins de Saint-Jacques, qu'on surnomme « jacquets », quittaient leur foyer et traçaient leur route vers la Galice. Pour des raisons pratiques, ils finirent par converger sur des voies précises et des lieux de rassemblement se constituèrent à Paris, Vézelay, Le Puy-en-Velay et Arles.

Quatre voies principales se mirent en place sous l'impulsion des grandes abbayes avec un système d'aide aux pèlerins reposant sur des hospices, des chapelles et des étapes.

Les pèlerins avaient pour coutume de rapporter, puis de se voir remettre comme témoignage de leur voyage, des coquilles de pectens (un coquillage) qu'ils fixaient à leur manteau ou à leur chapeau, d'où le nom de coquilles Saint-Jacques donné par la suite à ce mollusque.

La coquille deviendra l'un des attributs reconnaissables du pèlerin, avec le bourdon, la besace et le chapeau à larges bords. Elle fut même gravée dans la pierre sur les frontons ou les chapiteaux des églises qui servaient d'étape aux pèlerins.

Aujourd'hui encore, à l'arrivée à destination, les pèlerins en possession d'un carnet du pèlerin religieux obtiennent un certificat attestant qu'ils ont bien effectué le pèlerinage : c'est la *compostella*, rédigée en latin.



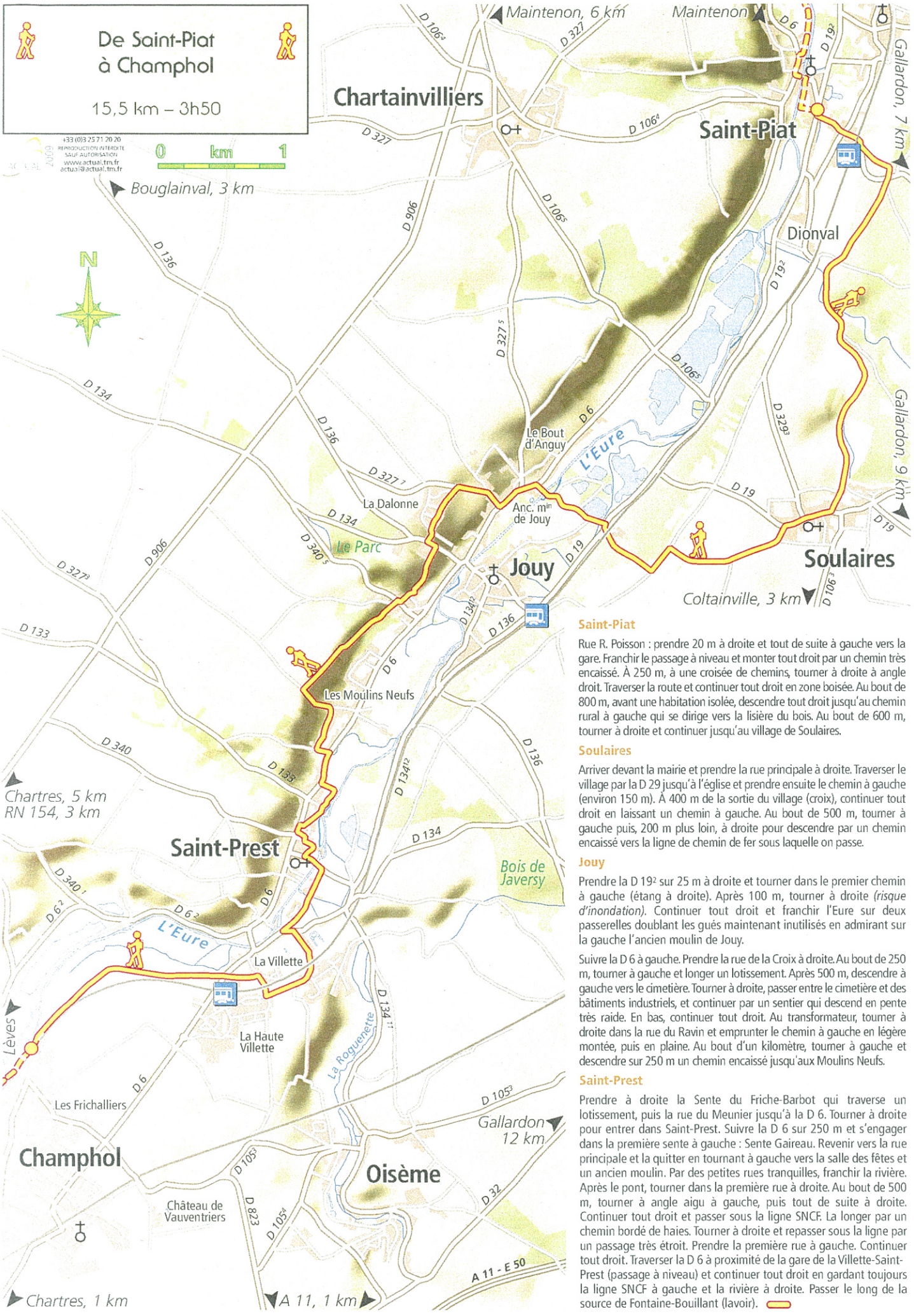
Église Saint-Jacques, Illiers-Combray

Le pèlerinage contemporain

S'il est parcouru depuis le IX^{ème} siècle par des chrétiens faisant étape dans les monastères, le pèlerinage de Saint-Jacques est également devenu une randonnée célèbre et de plus en plus fréquentée.

L'itinéraire proposé au départ de Paris traverse le département d'Eure-et-Loir depuis Épernon jusqu'à Cloyes-sur-le-Loir en passant par Chartres et sa cathédrale, étape importante du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. Suivre le GR 655, tout ou en partie, est un moyen original de découvrir le patrimoine culturel et naturel de l'Eure-et-Loir.





Saint-Piat

Rue R. Poisson : prendre 20 m à droite et tout de suite à gauche vers la gare. Franchir le passage à niveau et monter tout droit par un chemin très encaissé. À 250 m, à une croisée de chemins, tourner à droite à angle droit. Traverser la route et continuer tout droit en zone boisée. Au bout de 800 m, avant une habitation isolée, descendre tout droit jusqu'au chemin rural à gauche qui se dirige vers la lisière du bois. Au bout de 600 m, tourner à droite et continuer jusqu'au village de Soulaires.

Soulaires

Arriver devant la mairie et prendre la rue principale à droite. Traverser le village par la D 29 jusqu'à l'église et prendre ensuite le chemin à gauche (environ 150 m). À 400 m de la sortie du village (croix), continuer tout droit en laissant un chemin à gauche. Au bout de 500 m, tourner à gauche puis, 200 m plus loin, à droite pour descendre par un chemin encaissé vers la ligne de chemin de fer sous laquelle on passe.

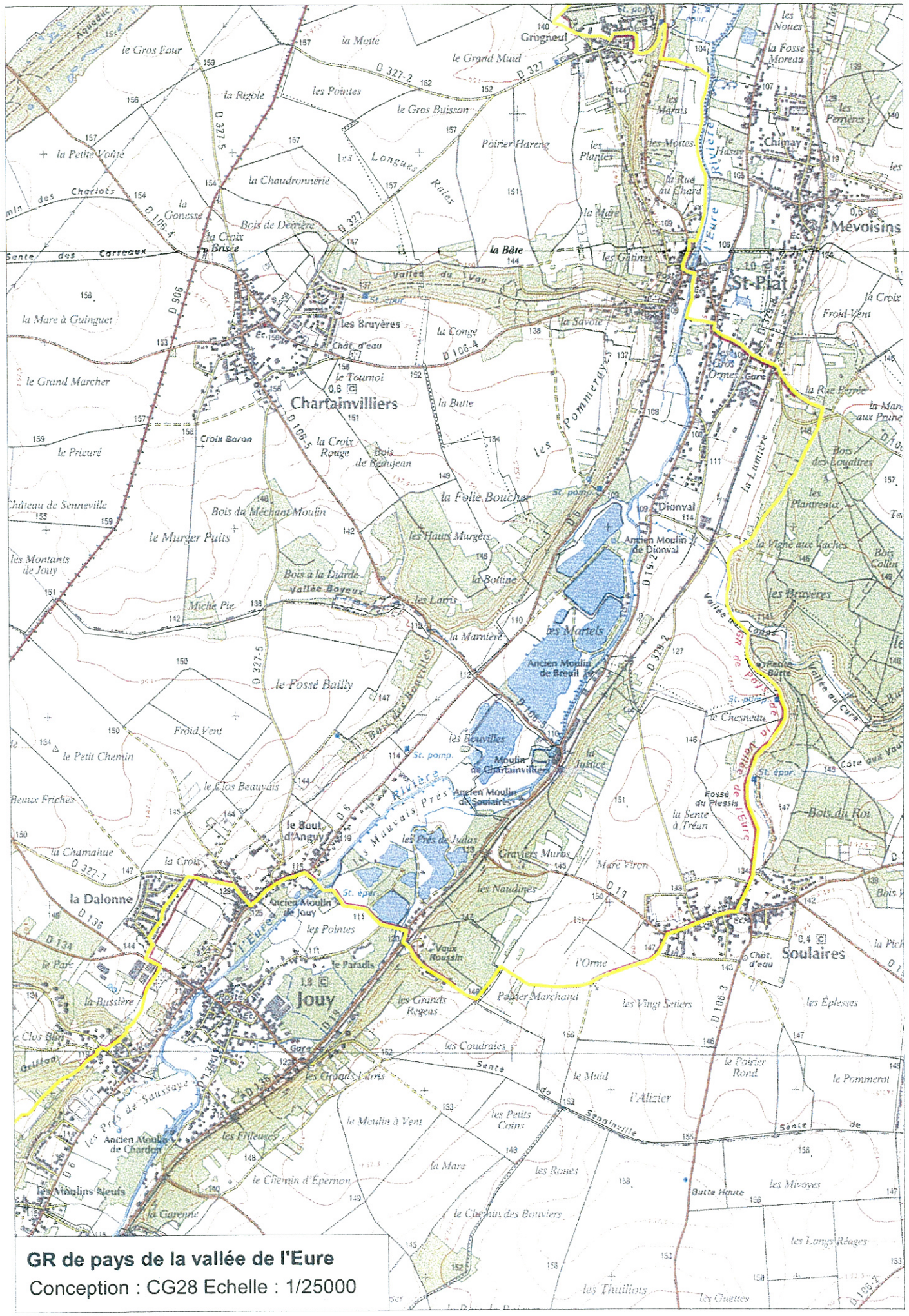
Jouy

Prendre la D 19² sur 25 m à droite et tourner dans le premier chemin à gauche (étang à droite). Après 100 m, tourner à droite *(risque d'inondation)*. Continuer tout droit et franchir l'Eure sur deux passerelles doublant les gués maintenant inutilisés en admirant sur la gauche l'ancien moulin de Jouy.

Suivre la D 6 à gauche. Prendre la rue de la Croix à droite. Au bout de 250 m, tourner à gauche et longer un lotissement. Après 500 m, descendre à gauche vers le cimetière. Tourner à droite, passer entre le cimetière et des bâtiments industriels, et continuer par un sentier qui descend en pente très raide. En bas, continuer tout droit. Au transformateur, tourner à droite dans la rue du Ravin et emprunter le chemin à gauche en légère montée, puis en plaine. Au bout d'un kilomètre, tourner à gauche et descendre sur 250 m un chemin encaissé jusqu'aux Moulins Neufs.

Saint-Prest

Prendre à droite la Sente du Friche-Barbot qui traverse un lotissement, puis la rue du Meunier jusqu'à la D 6. Tourner à droite pour entrer dans Saint-Prest. Suivre la D 6 sur 250 m et s'engager dans la première sente à gauche : Sente Gaireau. Revenir vers la rue principale et la quitter en tournant à gauche vers la salle des fêtes et un ancien moulin. Par des petites rues tranquilles, franchir la rivière. Après le pont, tourner dans la première rue à droite. Au bout de 500 m, tourner à angle aigu à gauche, puis tout de suite à droite. Continuer tout droit et passer sous la ligne SNCF. La longer par un chemin bordé de haies. Tourner à droite et repasser sous la ligne par un passage très étroit. Prendre la première rue à gauche. Continuer tout droit. Traverser la D 6 à proximité de la gare de la Villette-Saint-Prest (passage à niveau) et continuer tout droit en gardant toujours la ligne SNCF à gauche et la rivière à droite. Passer le long de la source de Fontaine-Bouillant (lavoir).



GR de pays de la vallée de l'Eure

Conception : CG28 Echelle : 1/25000

Légende de la carte IGN :

Violet : itinéraire départemental commun à Paris le Mont-Saint-Michel et Saint-Jacques de Compostelle
Bleu : boucles cyclables du Pays chartrain
Rose : boucles à vélo de www.123randonnee.fr
Orange : boucle de l'éditeur Chamina

